

RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA LIBERTÉ À SOLIERS POUR DES ESPACES SÉCURISÉS ET UN PATRIMOINE VALORISÉ

Débutés il y a un an, les travaux de réaménagement de la place de la Mairie et de ses abords ont été finalisés et inaugurés ce dimanche 14 avril 2024 lors d'un après-midi festif.

Portée à la fois par la Communauté urbaine Caen la mer et la ville de Soliers, avec le soutien financier de l'Etat, de la Région Normandie et du Département du Calvados, l'opération prévoyait le **réaménagement complet de la place** de la Liberté.

L'objectif principal était de **sécuriser les cheminements** piétons, de favoriser les mobilités douces, d'**améliorer l'accessibilité** et la visibilité des commerces existants et de lutter contre les îlots de chaleur. Ce réaménagement était également l'occasion de **mettre en valeur le patrimoine** communal et d'embellir la zone par des aménagements paysagers.

Afin de proposer un **aménagement moderne et durable**, les nouveaux revêtements ont été réalisés avec des matériaux plus qualitatifs de type béton désactivé ou engazonné. De nouveaux mobiliers ainsi qu'une nouvelle répartition du stationnement et la densification des espaces verts permet d'harmoniser davantage le **cadre de vie**.

Au cœur de la place trône une **nouvelle fontaine** : cet élément fédérateur pour la commune deviendra un lieu de rassemblement et premier témoin de la convivialité du lieu. Enfin, le **réaménagement du parc** à l'arrière de la mairie, en lien avec l'ouverture du nouveau pôle jeunesse communal, permet aux habitants de s'approprier un nouveau cadre de vie plus vert et plus adapté à la détente.

Montant des opérations : 1 333 000 € HT

Détails des financeurs :

- Caen la mer : 506 k€ HT
- Ville de Soliers : 262 k€ HT
- Département : 377 k€ HT
- Etat : 188 k€ HT
- Subvention en cours d'instruction après sollicitation auprès de la Région Normandie.